

ASSOCIATION AVANT GARDE CAENNAISE

Siège social : 6, rue du Petit Clos Saint Marc – 14 000 CAEN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2011

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III – 26, Avenue de Thiès, 14 000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Avant Garde Caennaise, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2011.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Bureau Directeur et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 30 novembre 2011

SOFICOM AUDIT SAS
Commissaire aux comptes



Franck DANET
Commissaire aux comptes

AVANT GARDE CAENNAISE

SAISON 2009/2010

Bilan Actif

	ACTIF	BRUT	AMT	Net au 30/06,2011	net au 30,06,2010
	ACTIF IMMOBILISE				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
208000	Autres immobilisations incorporelles	1 445			
288000	AMT immobilisations incorporelles		1 445		
	TOTAL	1 445	1 445		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2181000	Agencements travaux	208 461			
2818100	AMT agencements travaux		80 178	128 283	67 590
2183000	Matériel de bureau informatique	4 821			
2818300	AMT matériel de bureau informatique		2 449	2 372	2 709
2184000	Mobilier	3 049			
2818400	AMT mobilier		3 049		
2187000	Matériel entretien des locaux	1 985			
2818700	AMT matériel entretien des locaux		1 985		299
2188000	Matériel sportif	62 391			
2818800	AMT matériel sportif		47 023	15 368	13 300
	TOTAL	280 707	134 684	146 023	83 898
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES PARTICIPATION ET CREANCES RATACHEES				
2660000	Autres formes de participation				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
2750200	Dépôts et cautionnements versés (Ville de Caen)	925 806		925 806	1 004 123
	TOTAL	925 806		925 806	1 004 123
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL	1 207 958	136 129	1 071 829	1 088 021

	ACTIF	BRUT	AMT	Net au 30/6/2011	net au 30/6/09
	ACTIF CIRCULANT				
3700000	Stock foyer	312		312	311
	CREANCE DE FONCTIONNEMENT				
4110000	Redevables et cptes rattachés				
4250000	Avance au personnel				
4437000	Subventions de fonctionnement à recevoir	19 450		19 450	19 450
4386000	Etat, solde abattement	620		620	
4687000	Produits à recevoir				
	TOTAL	20 382		20 382	19 761
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
5072000	Placements court terme, Crédit Mutuel	40 000		40 000	20 000
	TOTAL	40 000		40 000	20 000
	DISPONIBILITES				
5121000	Crédit mutuel	4 531		4 531	12 683
5121100	Crédit mutuel foot	740		740	-189
5171000	Livret Associations	65 998		65 998	76 472
5300000	Caisse	591		591	24
	TOTAL	71 860		71 860	88 990
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	9 534		9 534	24 368
	TOTAL	9 534		9 534	24 368
	ACTIF CIRCULANT TOTAL	141 776		141 776	153 119
	TOTAL ACTIF	1 349 734	136 129	1 213 605	1 241 140

AVANT GARDE CAENNAISE

SAISON 2010,2011

Bilan Passif

	Bilan Passif	Net au 306,2011	net au 30,06,2010
	PASSIF		
	FONDS PROPRES		
	FONDS DE DOTATION SANS DROIT DE REPRISE		
1021000	Fonds Associatif	99 821	99 821
	TOTAL	99 821	99 821
	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
1036000	Subvention d'invest. affecté à des biens renouvelables	1 049 975	1 067 355
	TOTAL	1 049 975	1 067 355
1100000	RESULTAT CUMULE A REPORTER	2 267	-425
1200000	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice)	480	2 701
1290000	RESULTAT DE L'EXERCICE (perte)		
	TOTAL	2 747	2 276
	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
1310000	Subvention d'équipement		
1390000	Subv. Invest. Inscrite au cpte de résultat		
1310001	Subvention d'investissement	9 000	9 000
1390001	Subv. Invest. Inscrite au cpte de résultat	-7 801	-6 001
	TOTAL	1 199	2 999
	TOTAL FONDS PROPRES	1 153 742	1 172 451

	PASSIF	Net au 30,06,2011	net au 30,06,2010
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	PROVISIONS POUR RISQUES		
1516000	Autres provisions pour charges	5 000	
1561000	provisions pour grosses réparations		
	TOTAL	5 000	
	DETTES DE FONCTIONNEMENT		
	DETTES FOURNISSEURS		
4081000	Factures non parvenues	4 144	7 122
	DETTES FISCALES ET SOCIALES		
4282000	Provisions congés payés	17 450	17 450
4382000	Charges sur provisions	6 100	6 100
4300000	Dettes sociales		
4486000	Etat, charges à payer	5 000	5 000
	TOTAL	28 550	28 550
	DETTES DIVERSES		
4600000	Débiteurs et créditeurs (sections)	9 463	10 499
	TOTAL	9 463	10 499
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
4870000	Produits constatés d'avance	12 706	22 529
	TOTAL	12 706	22 529
	TOTAL DES DETTES	59 863	68 700
	TOTAL PASSIF	1 213 605	1 241 151

AVANT-GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CHARGES	2009-2010	Réel 2010 2011	Variation
Coût brut du personnel	260 772	260 679	- 93
641100 Appoint. Personnel. Adm. Entretien			
64110. Rémunérations Entraîn. Moniteurs	247 504	247 297	- 207
641700 Encadrement Stage			-
641200 Congés payés			-
641210 Prov sur congés payés			-
64590 Provisions pour augmentation (CCNS)			-
641300 Primes		7 522	7 522
633800 Taxes sur Salaires	6 272	5 327	- 945
647500 Médecine du travail	1 323	1 002	- 321
631300 Taxes formation professionnelle	3 141	3 421	280
647800 Stages et Formations	4 754	4 600	- 154
648000 Personnel en Franchise	33 352	30 939	- 2 413
64960 CAE + TPE			- 3 855
64960 CAE sections + TPE	35 574	39 429	-
Charges externes - Taxes diverses	334 695	389 105	54 402
60 Consommations	115 856	166 838	50 982
603700 Variations de stocks	-		-
606120 Gaz	21 909	19 520	- 2 389
606130 Electricité	11 590	12 073	483
606140 Eau	1 628	1 651	23
606530 Fonctionnement des locaux	1 004	1 037	33
606570 Fournitures Informatiques	382	337	- 45
606580 Fournitures Réprographie			-
606590 Fournitures Administratives	2 455,00	1 238	- 1 217
606870 MFPM Sportifs	14 982,00	16 262	1 280
606880 MFPM Autres	5 849,00	2 210	- 3 639
606920 Achats pour Manifestations	36 495,00	78 206	41 711
606930 Frais de partenariat	1 427	359	- 1 068
606960 Achat de textiles	15 293	31 781	16 488
607000 Achat de marchandises	2 842	2 164	- 678
61 Services Extérieurs	24 810	26 663	1 853
611500 Blanchissage			-
613200 Loyer	457	459	2
614000 Indemnités			-
615200 Entretien, Réparation locaux	7 929	12 203	4 274
615300 Contrats d'entretien	6 293	5 875	- 418
615400 Sécurité des locaux			-
615800 Entret. réparation Mat. Sport.	2 494	64	- 2 430
616100 Assurances	6 428	6 733	305
618100 Documentation générale	40	40	-
618300 Documentation Technique	1 169	1 289	120

AVANT-GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (2)

CHARGES	2009-2010	Réel 2010 2011	Variation
62 Autres Services Extérieurs	134 736	136 243	1 507
622600 Honoraires	5 614	5 411	- 203
622700 Autres prestations			
622800 Frais d'Arbitrage	12 861	10 653	- 2 208
622900 Frais. Partic. Compétition			
623000 Publicité			-
623100 Annonces Insertion			
623800 Divers - Dons	1 313	2 460	1 147
625100 Frais déplacements Entraîneurs	1 447	2 018	571
625200 Frais déplacements Compétitions	18 999	22 340	3 341
625300 Frais déplacements vacataires	9 605	10 767	1 162
625500 Frais non remboursés	43 357	46 680	3 323
625600 Frais de stage	17 702	13 900	- 3 802
625700 Frais de réception	3 034	1 650	- 1 384
625710 Jumelage Wurzburg	2 153	-	- 2 153
626300 Frais Postaux	1 233	1 291	58
626400 Frais Internet	633	927	294
626500 Frais Téléphone	2 585	2 363	- 222
627000 Frais de Banque	119	132	13
628100 Engagements - Affiliations	12 716	13 901	1 185
628200 frais de Mutations	1 365	1 750	385
63 Impots, Taxes et Versements Assim.	10 440	10 631	183
635120 Taxes foncières	9 737	9 877	140
635800 Taxes diverses	461	508	47
637900 Redevance télévision	242	246	- 4
65 Autres charges de gestions courantes	47 119	48 283	1 164
658100 Frais divers	2 556	2 464	- 92
658200 Licences, Timbres sportifs	42 125	44 769	2 644
658300 Pénalités Sportives	2 438	1 050	- 1 388
67 Charges Exceptionnelles	1 734	447	- 1 287
672200 Charges s/Exercice Ant.	1 734	447	- 1 287
678000 Autres charges exceptionnelles			
Autres charges courantes de fonctionnement	25 752	32 421	6 669
68 Dotations aux Amort. et Provisions	25 752	32 421	6 669
681110 Amt.Immob. Incorporelles			-
681120 Amt.Immob. Corporelle	25 752	27 421	1 669
681400 Dotation spécifique			-
681500 Provisions pour risques & charges		5 000	5 000
681510 Divers provisions			-
681520 Provisions réfec. mat. sportif			-
687500 AMT Charges exceptionnelles			-
TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	621 219	682 205	60 978

AVANT GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS	2009-2010	Réel 2010 2011	Variation
PRODUITS DE PRESTATIONS	97 246	134 436	37 190
706920 Recettes Manifestations	42 030	82 168	40 138
706930 Recettes publicité	7 907	9 239	1 332
706940 Recettes Diverses	882	4 848	3 966
706950 Recettes stages	26 122	22 504	- 3 618
706960 Vente textile	15 725	12 160	- 3 565
707000 Vente Marchandises	4 580	3 517	- 1 063
STOCKS	49	-	49
713700 Variation de stock	49	-	49
PRODUITS EN ATTENUATION DE CHARGES	504 151	527 410	23 259
74 Subventions de fonctionnement	234 382	225 159	9 223
741000 CNDS	12 500	11 400	- 1 100
743000 Conseil Général	25 549	19 259	- 6 290
743100 Subv.Except.Conseil Général			-
744000 Ville de Caen	146 500	146 500	-
744100 Subv exceptionnelle Ville de Caen	48 000	48 000	-
745000 Autres Subventions	1 833	-	1 833
75 Prestations et cessions	4 326	10 419	6 093
752000 Rembt Indemnités Journalières	2 485	6 609	4 124
754000 Cessions diverses			-
755800 Remboursements des Fédé.	1 841	3 810	1 969
75 Cotisat.Dons.Contribut.vol.	222 789	251 062	28 273
757100 Cotisations des membres	132 157	149 196	17 039
757130 Cotisations volontaires			-
75400 Cotisations Collectives	47 275	55 186	7 911
75760 Concours volontaires	43 357	46 680	3 323
75 Autres Produits	42 654	40 770	1 884
758000 Licences, Timbres sportifs	41 885	39 319	- 2 566
758100 Autres produits	769	1 451	682
AUTRES PRODUITS COURANTS	15 880	17 380	1 500
78 Reprises de provisions et reserves			-
7811000 Reprise s/reserves (achat mat.)			-
7815000 Reprise sur Amt et Provisions			-
7874300 Reprise sur fonds investissement	15 880	17 380	1 500
7875000 Reprises s/prov. charg. ex.			-
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	617 326	679 226	61 900

AVANT-GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (2)

PRODUITS	2009-2010	Réel 2010 2011	Variation
76 Produits financiers	1 877	1 449	- 428
762000 Produits immobil.Financiers	1 877	1 449	- 428
TOTAL PRODUITS COURANTS	619 203	680 675	61 472
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 717	2 011	- 2 706
771000 Produits exceptionnels			-
772000 Produits sur exerc. Ant.	1 952	211	- 1 741
778000 Autres produits except.			-
778100 Rembt assurances	965		- 965
777000 Quote part subv,invest	1 800	1 800	-
TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	623 920	682 686	58 766
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 701	481	- 2 220
RAPPEL DES CHARGES DES EXERCICES	621 219	682 205	60 986

AVANT GARDE CAENNAISE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

IDENTIFICATION

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2011 dont le total est de 1.213.605 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des charges est de 682.206.18 € et celui des produits de 682.686.06 € dégageant un excédent de 479.88 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011. Les notes et tableaux, ci après, font partie intégrante des comptes annuels.

(Article L 123-12 et suivant du Code de commerce)

Décret N° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Articles 7, 21,24 début, 24-2° et 24-3°, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Logiciels	Linéaire	2 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 - 7 - 8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 - 5 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans
Matériel entretien des locaux	Linéaire	1 - 5 ans
Matériel sportif	Linéaire	5 - 10 ans

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les règlements comptables :

- N° 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- N° 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- N° 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

2- Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de

réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3 – Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4 - Produits et charges exceptionnelles :

Les charges et les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leur montant.

5 - Subventions :

Au titre de l'exercice –2010.2011 l'association Avant-garde Caennaise a perçu les subventions suivantes :

CNDS	11.400 €
Ville de Caen	194.500 €
Conseil Général	19.259 €
Autres	
Total	225.159 €

CNASEA	39.429 €
contrats avenir et insertion	

6 – Fonds propres

	30/06/2010	augmentation	diminution	30/06/2011
Fonds associatif sans droit de reprise	99 821,44			99 821,44
Subvention d'investissement sous contrat	1 067 355,16		17 379,71	1 049 975,45
Report à nouveau	-434,66	2 701,29		2 266,63
Résultat de l'exercice n-1	2 701,29		2 701,29	0,00
totaux	1 169 443,23	2 701,29	20 081,00	1 152 063,52

7 – Subventions d'investissement :

La reprise des subventions d'investissements au résultat, s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

8 – Contribution volontaire en nature

Au titre de l'exercice –2010-2011, il a été évalué et comptabilisé les contributions volontaires à 46.680 € au titre des frais engagés par les bénévoles:

9 – Autres éléments significatifs :

Un bail emphytéotique avait été conclu le 8 février 1993 avec la Ville de Caen pour une durée de 99 ans:

Une modification en date du 17 mai 2004 décide en outre , une réduction de sa durée qui, de 99 ans ramène sa durée liée à l'extinction de la créance de l'Avant Garde Caennaise , par suite de la prise en charge financière par la ville de Caen des dépenses de grosses réparations , avec une durée minimale de 18 ans , soit au plus tôt 2011

- une redevance annuelle (de 459 € pour l'exercice),
- la mise à disposition par la ville de Caen d'une somme totale s'élevant à ce jour, à 925.805 €

ELEMENT A SIGNALER HORS BILAN

Travaux et entretien divers effectués bénévolement durant l'année par Monsieur Créssier estimés à 420 heures pour un avantage au club de 10.500 € ainsi que par Monsieur Moïse Claire estimés à 100 heures pour 2.500 €

exercice clos le **30/06/2011**
durée 12 mois
Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement : non applicable

Fonds commercial : non applicable

Actif immobilisé : **les mouvements de l'exercice sont les suivants :**

valeurs brutes	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
immo incorporelles	1 445			1 445
immo corporelles	191 161	89 547		280 708
immo financières	1 004 123		78 317	925 806
total	1 196 729	89 547	78 317	1 207 959

amort. et provisions

immo incorporelles	1 445			1 445
immo corporelles	107 264	27 421		134 685
titres équivalence				
autres immo financières				
total	108 709	27 421	-	136 130

créances représentés par des effets de commerce : non applicable

état des créances :	montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
actif immobilisé :	925 806		925 806
actif circulant :	132 398	132 398	
charges constatées d'avanc	9 534	9 534	
total	1 067 738	141 932	925 806

produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : **19 450**
id

charges constatées d'avance : **9 534**

charges à répartir : **non applicable**

Exercice clos le 30/06/2011
durée 12 mois

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

capital social : actions ou parts sociales non applicable

provisions :	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
provisions réglementées				
prov pour risques et charges				5 000,00
prov pour dépréciation				
total	-	-	-	-

état des dettes	mont brut	à 1an au plus	1 an/-5 ans	à plus de 5 ans
ets de crédit				
dettes financ. diverses				
fournisseurs	4 144	4 144		
dettes fiscales et sociales	28 550	28 550		
dettes/immobilisations	-	-		
autres dettes	9 463	9 463		
produits constatés d'avance	-	-		
	42 157	42 157	-	-

dettes représentées par des effets de commerce non applicable
charges incluses dans les postes du bilan **38 013**
produits constatés d'avance **12 706**

exercice clos le 30/06/2011
durée 12 mois

DETAILS PRODUITS ET CHARGES - REGULARISATIONS

produits à recevoir	
charges constatées d'avance	9 534
charges à payer	28 550
produits constatés d'avance	12 706

EFFECTIF A LA CLOTURE

contrat avenir	
CAE	3
CEC	
AUTRES	14
	<u>17</u>
	(équivalent 7 ETP)

Exercice clos le 30/06/2011

AVANT GARDE CAENNAISE

Concernant les sections sportives, les recettes et dépenses accessoires à la gestion propre n'apparaissent pas dans les comptes de résultat de l'association, mais seulement dans le compte de tiers de chaque section.

n°	SECTION	OUVERTURE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE DE FIN D'EXERCICE
4600000	AGC		1 770	1 445	- 325
4600001	BASKET	726			726
4600002	Animation	3 400			3 400
4600005	FOOT	1 591	1 372	494	713
4600006	GYM SPORTIVE	693	141	695	1 247
4600008	JUDO	1 844	4 209	3 111	746
4600010	RETR SPORTIVE	1 341			1 341
4600011	TENNIS DE TABLE	699	820	797	676
4600012	PETANQUE	205	205	939	939
					-
	TOTAL	10 499	8 517	7 481	9 463

ASSOCIATION AVANT-GARDE CAENNAISE

Siège social : 6, rue du Petit Clos Saint Marc – 14 000 CAEN

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 30 juin 2011

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III – 26, Avenue de Thiés, 14 000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1°) Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale :

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention, visée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

2°) Convention déjà approuvées par l'assemblée générale :

En application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention 1 :

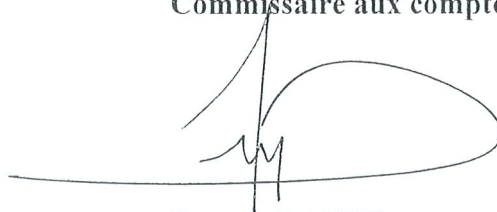
Personnes intéressées : les membres du Conseil d'Administration

Un état des indemnités kilométriques représentant les frais de déplacements effectués par ces administrateurs avec leurs véhicules personnels est établi mais ne fait pas l'objet de remboursement par l'association.

Il s'agit d'un don qui permet de déduire un avantage fiscal sur la déclaration de revenu des administrateurs concernés.

Fait à Caen, le 30 novembre 2011

SOFICOM AUDIT SAS
Commissaire aux comptes



Franck DANET
Le Commissaire aux comptes